



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE**
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 FEVRIER 2016**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Jean-Pierre COMTE, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Pamela BARATELLA, Vincent BLANC, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Jean-Yves MEIGNEN, Rose MEUNIER, Isabelle OUDOT, Bernard RENIET.

EXCUSE :

ABSENT :

1. Centre National de la Fonction Publique Territoriale – convention cadre 2016.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la signature de la convention cadre 2016 pour la formation des agents municipaux.

2. Centre de Gestion des Alpes de Haute Provence – création du service intercommunal de remplacement et de renforcement des services.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité d'adhérer au service intercommunal de remplacement et de renforcement des services créé par le Centre de Gestion du 04.

3. Création d'un poste saisonnier pour le Château.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un poste saisonnier à l'accueil du Château du 1^{er} avril au 30 septembre 2016.

4. Déneigement – renouvellement de la convention.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité de renouveler la convention de déneigement avec Monsieur Jean-Marie Blanc à compter du 12 mars 2016.

5. Logement du Four – avenant au bail d'habitation.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant au bail d'habitation du logement du four pour préciser que ce dernier est conventionné avec les services de l'Etat et permettre le cas échéant au locataire de percevoir l'aide personnalisée au logement.

6. Plantation d'une haie dans le parc du Château des Granges en bordure de la clôture du bâtiment du Chapeau Rouge.

Les membres du conseil municipal acceptent à la majorité des votants (2 abstentions, 5 contre et 7 pour) le devis de M. Signoret pour la plantation d'une haie de 15 mètres dans le parc du Château des Granges en bordure de la clôture du bâtiment du Chapeau Rouge afin de masquer le vis-à-vis et respecter les engagements pris par l'ancienne municipalité.

7. Extension, rénovation et mise aux normes de la salle des fêtes, délocalisation de la mairie au faubourg et rénovation du logement – lancement de la procédure d'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal décide à la majorité (2 contre, 12 pour) de lancer la procédure d'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de l'extension et la mise aux normes de la salle des fêtes, de délocalisation de la mairie au faubourg et de réhabilitation du logement de l'école de musique.

8. Indemnité d'Administration et de Technicité – modification de la délibération 2014/01.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité de modifier la délibération 2014/01 portant sur l'indemnité d'administration et de technicité afin de l'attribuer également au personnel non titulaire.

9.Pose de compteurs et de vannes en vue de réduire les fuites – demande de subvention au Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du 04 pour la pose de compteurs et de vannes pour un montant de 102 364.50 € HT.

10.Pose de compteurs et de vannes en vue de réduire les fuites – demande de subvention à l'Agence de l'eau.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau pour la pose de compteurs et de vannes pour un montant de 102 364.50 € HT.

11.SDE - Etude sur l'éclairage public à confier au service départemental d'énergie en vue d'un diagnostic sur la modification du réseau public.

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de reporter cette affaire à une prochaine séance.

A Simiane la Rotonde, le 11 février 2016.

Le Maire, Louis LAUDUN

